

Image not found or type unknown



Plantation d arbre je suis propriétaire d une

Par **nathalie**, le **21/03/2010** à **18:22**

Bonjour, je suis propriétaire d une maison de ville jumelée j ai 2 fenêtres qui donnent dans le jardin du voisin car mon terrain n est pas attenant a la maison . le voisin vient de planter 1 arbre a moins de 2 metres de ma fenetre a t il le droit de faire ca merci de votre reponse